

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE ORAL SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI NON LOIN  
DU MARCHE DE DJOROGOBITE, Lot 3466, Ilot 311

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE ORAL SARL »

Objet : Coaching,  
Communication,  
Marketing  
Et pour la réalisation de l'objet social:  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI NON LOIN  
DU MARCHE DE DJOROGOBITE, Lot 3466, Ilot 311

Dirigeant(s) M AGUIE ROBERT LAURENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07961 du 13/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48017/GTCA/RC/2025 du 13/08/2025

